

<https://www.snetap-fsu.fr/Preavis-de-greve-au-LPA-de-Brette-Les-Pins-le-3-octobre-2023.html>



Grève au LPA de Brette Les Pins le 3 octobre 2023

- En Région -

Date de mise en ligne : mercredi 27 septembre 2023

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

Monsieur le ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire
Madame la présidente du Conseil Régional des Pays de la Loire

Monsieur le Ministre,
Madame La présidente du Conseil régional des Pays de la Loire

Par le présent message, le SNETAP-[FSU](#) vous informe qu'il dépose à la demande des personnels du lycée agricole de Brette les Pins un préavis de grève le mardi 3 octobre 2023

Les personnels de l'établissement entendent dénoncer une situation aujourd'hui intenable : des élèves sans enseignant•es et un lycée qui fonctionne en mode dégradé ; Des enseignant•es recruté•es qui ne peuvent pas être devant les élèves ; Un service administratif sans secrétaire général, des agent-es sous tension ; un plein temps toujours manquant sur le service ménage/entretien, des conditions de travail dégradées.

Les personnels de l'établissement font le constat que, presque un mois après la rentrée, de trop nombreux postes non pourvus sont toujours vacants. Tous les services sont impactés et la situation devient intenable.

Sur le lycée de Brette 3 enseignant-es manquent toujours à l'appel : un enseignant d'[EPS](#) à 50%, de Sc.Eco à 100% et de mathématiques à 100% !

Sur un établissement de la taille de Brette les Pins, avec une équipe enseignante réduite, l'impact est énorme. Pour la classe de troisième en particulier, 5 modules sont concernés par les enseignant-es manquant-es, soit environ 30% du temps sans professeur depuis bientôt 4 semaines pour des élèves qui ont déjà du mal à se mettre au travail. Le service de vie scolaire est lui aussi fortement impacté par toutes ces absences.

Cette situation est d'autant plus aberrante que tous les enseignant-es sont recruté•es (dont 1 avant la rentrée) mais ne peuvent pas intervenir, faute d'autorisation de recrutement et/ou de contrat !

Nous demandons simplement que des contrats soit signés pour que ces 3 personnes puissent prendre leurs postes.

De la même façon, le poste central de secrétaire général est vacant depuis la fin du mois d'août. Là encore, un agent est recruté mais ne peut prendre ses fonctions pour des raisons administratives. Tous les services sont affectés par la situation.

Depuis un mois la charge de travail est répartie sur la direction et les agents du service. Des agent-es de catégories C se retrouvent avec des tâches supplémentaires qui sont loin de correspondre à leur niveau de rémunération. De plus, rien n'est prévu pour valoriser ce travail supplémentaire et le temps passé à réaliser ce surplus de travail l'est au dépend des tâches habituelles...qui restent à faire !

Nous demandons :

- qu'une solution administrative soit mise en place pour que la personne recrutée puisse prendre ses fonctions.
- qu'une solution soit trouvée pour valoriser le travail des agent-es ayant compensé le travail du secrétaire général

Depuis un certain temps un agent en ménage et un agent d'entretien ne peuvent plus effectuer la totalité de leur service pour raison médicale. Un mi-temps d'entretien et un mi-temps ménage sont concernés. Jusqu'au mois de juin 2023, le Conseil Régional avait recruté un agent qui effectuait ces 2 mi-temps. Depuis la rentrée 2023 plus personne ne vient compléter l'équipe. La situation qui était déjà très tendue devient intenable au quotidien, voire impossible quand un-e agent-e s'absente.

Nous demandons qu'un-e agent-e soit recruté-e pour compenser les 2 mi-temps manquants.

Si la situation ne revient pas très rapidement à la normale les personnels se mettront en grève.

Soyez assuré.es, mesdames, messieurs, une nouvelle fois, de notre détermination à mettre tout en œuvre pour que le [LPA](#) retrouve une ambiance saine et apaisée.

Pour le secrétariat général

Fabrice Cardon, Secrétaire Général adjoint de la vie syndicale SNETAP-[FSU](#)